

N° 2024-085

BUDGET PRINCIPAL 2024 REVISION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

L'an deux mil vingt-quatre le 02 octobre, le Conseil Communautaire dûment convoqué le 24 septembre, s'est réuni à Aime-La-Plagne, sous la Présidence de Lucien SPIGARELLI, Président.

Michel GOSTOLI est désigné secrétaire de séance.

Présents :

Mmes ASTIER Fabienne, DUCHOSAL Sylviane, FAGGIANELLI Evelyne, GIROD-GEDDA Isabelle, MAIRONI-GONTHIER Corine, MARTINOD Marie, PAVIET Rose, VILLIEN Michelle
MM. SPIGARELLI Lucien, BOUTY Georges, BROCHE Richard, DUC Jacques, FAVRE Didier, GOSTOLI Michel, HANRARD Bernard, PELLICIER André, SILVESTRE Jean-Louis, TRAISSARD Robert, VIBERT Christian, VILLIBORD Guillaume.

Absents excusés :

Mmes BERARD Patricia (donne pouvoir à Mme Michelle VILLIEN), CHAMOOUSSIN Bernadette (donne pouvoir à Mme MAIRONI-GONTHIER), FAVRE Maryse (donne pouvoir à M. Guillaume VILLIBORD),
MM. BOCH Jean-Luc (donne pouvoir à M. Jean-Louis SILVESTRE), MARCHAND-MAILLET Thierry (donne pouvoir à M. Didier FAVRE)

Absents :

Mme LIMONTA VERTHIER Muriel
M. DUCOGNON Guy

En exercice : 27

Présents : 20 Absents : 7

dont pouvoir : 5

Le président rappelle au conseil communautaire la nécessité de mettre en place une procédure d'Autorisation de Programme (AP) / Crédits de paiement (CP) pour un programme d'investissement s'échelonnant sur plusieurs exercices, de façon à :

- Faciliter l'arbitrage des élus sur la faisabilité des projets, pour des investissements impactant les budgets futurs;
- Accroître la visibilité de ces opérations en fixant, pour plusieurs exercices, les crédits affectés à leur réalisation;
- Limiter la mobilisation prématurée des crédits en ajustant les ressources au fur et à mesure;
- Augmenter le taux de consommation des crédits inscrits au budget et supprimer pour les projets concernés, la procédure des reports budgétaires.

Les AP constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées pour le financement d'un projet d'investissement pluriannuel. Elles sont déclinées en plusieurs enveloppes successives: les CP, qui constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées pendant l'année pour couvrir les engagements contractés dans le cadre de l'AP.

Le Président propose de réviser l'autorisation de programme « COVA -accueil de loisirs et siège administratif » votée le 27 mars 2024 afin de tenir compte de besoins nouveaux.

Budget Principal / Autorisations de programme (AP) en € / 2024					
Code	Libellé	Coût	Révision		Observations
		initial	BP 2024	DM N°2	
VOIE VERTE	Travaux voie verte jusqu'à Centron	3 568 000	-3 466 610		En attente arbitrage selon différents scénarios
CTC	Centre technique communautaire	985 000	1 620 736		En attente arbitrage selon différents scénarios
MALADIERE	Requalification stade de la Maladière	2 222 000	694 168		opération clôturée en 2023
COVA	Accueil de Loisirs et siège administratif	100 000	7 116	-60 000	En attente étude programmation
	Total	6 875 000	-1 144 590	-60 000	

4Budget Principal / Crédits de paiement (CP) en € / 2024								
Code	Libellé	CA	CA	CA	Prévisions			Total
		2021	2022	2023	2024	2025	2026	CP
VOIE VERTE	Travaux voix verte jusqu'à Centron	12 570	11 820	0	77 000			101 390
CTC	Centre technique communautaire	13 739	3 339	51 658	1 457 000	1 080 000		2 605 736
MALADIERE	Requalification stade de la Maladière		48 663	2 867 505	0	0		2 916 168
COVA	Accueil de Loisirs et siège administratif			7 116	40 000			47 116
	Total	26 309	63 822	2 926 279	1 574 000	1 080 000	0	5 670 410

Ceci exposé,

Le Conseil Communautaire,

Après avoir délibéré,

- nombre de votants : 25
- nombre d'abstentions : 0
- nombre de suffrages exprimés : 25
- nombre de votes « pour » : 25
- nombre de votes « contre » : 0

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

APPROUVE à l'unanimité la révision des autorisations de programme.

FAIT ET DELIBERE LE 02 OCTOBRE 2024.

Ont signé au registre tous les membres présents.

Le secrétaire de séance
Michel GOSTOLT



LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTAISE
BP 60 - 73212 AIME CEDEX

Le Président,
Lucien SPIGARELLI



LES VERSANTS D'AIME
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
1002, AVENUE DE TARENTAISE
BP 60 - 73212 AIME CEDEX